L'INFO Terranjou

N°5 / Janvier - Février 2018

www.mairie-terranjou.fr

Éditorial

Les projets évoqués lors des cérémonies des vœux deviennent la motivation première de l'équipe municipale. La sécurité, le bien-être de tous (enfants, sportifs, citoyens...) sont les préoccupations premières en discussion permanente au sein des différentes commissions.

Les perspectives financières étant réunies, il nous faut prioriser et planifier ces projets non pas dans l'urgence mais conformément aux besoins actuels et aux orientations d'aménagement de chaque Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes déléguées.

En effet, l'évolution démographique de notre territoire est nécessaire mais doit être raisonnée afin de conforter les infrastructures en place et développer l'ensemble des secteurs d'activités. Elle nous amène également à réfléchir sur l'ouverture de nouvelles zones d'habitations déjà identifiées dans nos documents d'urbanisme. Terranjou doit rester attractive et conserver cette dynamique.

Le conseil municipal conscient de ces enjeux, mobilise toute son énergie pour lancer ces différents dossiers. Mais il est tout de même contraint au respect d'étapes incontournables et parfois longues dans la réalisation de ces travaux : définir le cahier des charges, obtenir des subventions, choisir un maître d'œuvre et les entreprises, le tout dans le respect des normes européennes (règlementation thermique), des règles d'accessibilité, des normes alimentaires...

Après restitution du travail de chaque commission, le conseil municipal devra, dans les prochaines semaines, programmer ces opérations pour une période de cinq ans, le tout en lien avec notre capacité budgétaire.

Le Maire
Jean-Pierre COCHARD

Clin d'oeil

Enfin... C'est en ce terme, quelque peu provocateur, mais au combien encourageant que la nouvelle salle des Acacias, route de Vihiers, commune déléguée de Martigné-Briand, a reçu dernièrement les vœux de la municipalité.

Elle est maintenant prête pour accueillir vos manifestations familiales ou associatives.

Attendue depuis de nombreuses années, cette salle de convivialité a fait l'objet de travaux importants pour un montant proche de 400 000 € HT, comprenant une salle de 200 m² avec cuisine et sanitaires, un côté terrasse donnant sur une pelouse et à l'opposé un parking d'une centaine de places.

Vous souhaitez connaître les modalités de réservation ; vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 02 41 59 42 48. Dans le but de la découvrir encore mieux, une matinée portes ouvertes est programmée le samedi 24 mars 2018 de 9h00 à 12h00.

À bientôt en ce lieu voulu agréable et convivial pour tous.

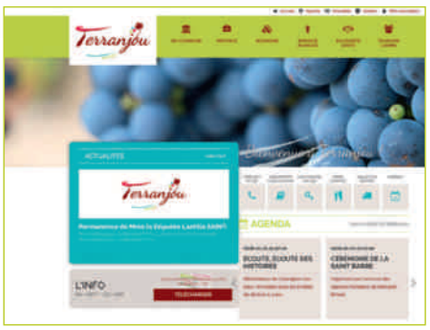

www.mairie-terranjou.fr

Un an que notre commune est créée : avant de finaliser la création du site internet, il fallait récolter de nombreuses informations dans chaque commune historique pour pouvoir proposer un site pratique et valorisant. Notre commune est riche en histoire, patrimoine et vie associative.

Le site va évoluer : les associations pourront entrer, notamment, leurs informations (manifestations...).

Un calendrier de disponibilités des différentes salles sera consultable et il sera possible de faire une pré-réservation. L'accès au portail famille permettra, à ceux qui utilisent les services cantine et garderie, de consulter les factures, modifier les coordonnées...

Pourquoi avoir choisi mairie-terranjou.fr plutôt que terranjou.fr ou terranjou.com ?

L'achat d'un nom de domaine est obligatoire pour être identifié sur internet. Un administré de Terranjou a acheté « terranjou.fr et terranjou.com » lorsque le nom de la commune nouvelle a été voté par le conseil municipal privant ainsi la commune, les administrés mais aussi les touristes d'un accès rapide au site.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, tous évènements pour nous permettre d'améliorer le site en cliquant sur « contact » en haut à droite du site.

Bonne navigation !
La commission communication

Compte rendu du conseil municipal

FINANCES - TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES 2018

Les tarifs des salles municipales de Terranjou, proposés par la commission finances associée à des représentants de la commission bâtiment, ont été validés pour l'année 2018.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG DE CHAVAGNES - CHOIX DES ENTREPRISES

La commission urbanisme a présenté l'ensemble du projet d'aménagement du centre-bourg de Chavagnes. Ces travaux seront réalisés avec un phasage en trois tranches.
Le conseil municipal a voté la réalisation de la 1ère tranche : l'entreprise TPPL a été retenue pour le lot terrassement pour un montant de 178 990 € H.T et l'entreprise Id Verde pour le lot espaces verts pour un montant de 48 000 € H.T.

ASSOCIATION - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association ASM section tennis de table, a été contrainte de racheter une table de ping-pong suite à un sinistre à la salle des sports de Martigné-Briand : une subvention exceptionnelle a été accordée afin de financer l'acquisition de ce nouvel équipement pour 620.10 €.

ASSOCIATION GIROND'O ANIMATION JEUNESSE - REMBOURSEMENT DE FRAIS DE TRANSPORT

Les communes de Chavagnes et Martigné-Briand ont signé une convention de mise à disposition de moyens pour l'année scolaire 2016-2017.
Un véhicule vient chercher les enfants scolarisés à Chavagnes le mercredi matin pour les déposer au centre de loisirs à Martigné-Briand. Les frais de transport, avancés par l'association, seront remboursés pour un montant de 1 490 €.

CCLLA - MODIFICATION DES STATUTS POUR LA PRISE DE COMPÉTENCE GEMAPI ET ASSAINISSEMENT

La compétence «Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations» devient une compétence obligatoire pour les communautés de communes au 1/01/18.

La CCLLA sera autorisée à adhérer à un ou plusieurs syndicats mixtes sans solliciter l'accord des conseils municipaux membres.
Au regard de la loi NOTRe, la compétence assainissement deviendra obligatoire au 1/01/2020.
Afin de permettre une prise de compétence assainissement dans les meilleures conditions possibles, la CCLLA et 14 communes ont signé un groupement de commandes pour des missions d'études dont les prestations sont réparties en 2 lots :
- diagnostics des systèmes d'assainissement (stations et réseaux) + élaboration du schéma directeur
- accompagnement au transfert analyse et choix du mode de gestion.

Cependant, compte tenu du temps et de l'analyse que requiert la mise en œuvre de la compétence assainissement, la commune conservera son organisation et son budget annexe pendant cette période transitoire.

PERSONNEL - RECRUTEMENT D'UN APPRENTI

M. le Maire a signé un contrat d'apprentissage avec M. Samuel LEMOINE sur la commune de Terranjou au service espaces verts afin de préparer un BP Aménagement paysagers sur 2 ans.

TOURISME - CONVENTION DE PASSAGE POUR LE GR DE PAYS DE LOIRE EN LAYON

La Fédération Française de randonnée pédestre va progressivement donner des noms aux itinéraires des sentiers de grande randonnée, afin de les rendre plus facilement identifiables pour les randonneurs.
Une convention d'autorisation de passage, d'entretien et de balisage du GR de Pays de Loire en Layon, qui traverse les communes déléguées de Chavagnes et Martigné-Briand a été signée.

ETUDE SUR LA FAISABILITÉ DE LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE ST MARTIN

Suite à la dissolution de l'association des amis du Château, les membres proposent de participer au financement de travaux sur la chapelle St Martin. Une étude préalable sur la faisabilité des travaux est à réaliser par un architecte afin que la commune et l'association aient un chiffrage précis de leurs engagements futurs si le lancement des travaux est validé par la suite par le conseil municipal.
Une consultation d'architectes a été lancée en vue de l'estimation des travaux de restauration à engager sur la chapelle St Martin.
L'association des amis du château prend en charge la totalité du cout de cette étude.

CESSION D'UNE BALAYEUSE

La société ACVD a acheté à la commune une balayeuse hors d'usage au prix de 500 €.

TRAVAUX DE LA STEP DE CHAVAGNES - ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION D'UNE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Une consultation de maîtrise d'oeuvre doit être lancée en vue de la réalisation des travaux de la STEP de Chavagnes.
La commune a contacté le service du SATEA du département de Maine et Loire pour l'assister dans la procédure de choix d'un maître d'œuvre. Cette assistance est réalisée gratuitement par le département.

CCLLA - TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS

À compter du 1/01/2018, l'ensemble des zones communales d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales est transféré à la CCLLA : il est nécessaire d'établir un bilan prévisionnel de l'opération. Une convention va être signée pour lister les modalités de ce transfert.

CCLLA - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES

La CCLLA sollicite la prolongation de la mise à disposition des agents des services techniques pour l'année 2018, le temps qu'elle soit prête à intégrer les agents dans ses effectifs. La mise en place de la mutualisation pourrait être effective dans le courant de l'année.

SALLE DES ACACIAS - CESSION DE MOBILIER

Le conseil municipal a cédé un élément de bar que la commune ne souhaitait pas réutiliser au prix de 400 €.

ENFANCE - CONVENTION 2017-2018 AVEC L'ASSOCIATION GIROND'O ANIMATION JEUNESSE

Une convention pour l'année 2017-2018 a été signée avec l'association Girond'o Animation Jeunesse reprenant les éléments de la convention 2016-2017 sur la base des journées par enfant réalisées pour les enfants domiciliés à Terranjou.
La participation porte sur 3 éléments :
- le forfait/enfant/journée fixe à 5.35 €.
- une prise en charge forfaitisée du coût de direction (11 700 €) et du coût d'un animateur (3 700 €).
- mise à disposition des locaux et d'un agent d'animation (393 h).

TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX POUR 2018

Les tarifs actuellement en vigueur sont reconduits pour l'année 2018.

ASSAINISSEMENT - TARIFS 2018

Le montant des redevances assises sur la consommation d'eau reste inchangé par rapport à 2017.
En revanche, la participation à l'assainissement collectif sera harmonisée à hauteur de 2 050 €.

ENFANCE - CONVENTION AVEC LA CAF POUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE CHAVAGNES

Suite à la reprise par la commune de l'accueil périscolaire, une convention a été signée avec la CAF de Maine et Loire pour l'accueil périscolaire de Chavagnes du 1/09/17 au 31/12/17.

Vie pratique

DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS

Afin de préparer le budget 2018, les associations devront déposer leur demande de subvention au secrétariat de la mairie de Terranjou **avant le 24 février 2018 impérativement**. Les demandes seront obligatoirement accompagnées du compte de résultat 2017 et du prévisionnel 2018.

LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

Plusieurs salles communales sont disponibles à la location sur le territoire de la commune de Terranjou :

- **Salle des Acacias** - Route de Vihiers, commune déléguée de Martigné-Briand. Capacité : 160 personnes assises.
- **Salle de la Fuye** - Rue du Commerce, commune déléguée de Chavagnes-les-Eaux. Capacité : 160 personnes assises.
- **Salle des Fêtes** - Place Abbé Lépine, commune déléguée de Notre-Dame-d'Allençon. Capacité : 120 personnes assises.
- **Salle de l'Ormeau** - 1 Place Joseph Cousin, commune déléguée de Martigné-Briand. Capacité : 50 personnes assises.
- **Salle de Girondeau** - Girondeau, commune déléguée de Martigné-Briand. Capacité : 40 personnes.

Tarifs en vigueur au 1er janvier 2018

Les tarifs sont disponibles auprès des accueils des mairies et sur le site internet de Terranjou : **www.mairie-terranjou.fr.**

Rubrique « Pratique » - Page « location de salles communales ».

Nous rappelons aux associations que la gratuité d'une salle n'est valable **que pour l'assemblée générale, une seule fois par an et sur l'ensemble du territoire de Terranjou.**

Bibliothèques

Bibliothèque Chavagnes-les-Eaux :

De nouveaux Livres en Gros caractères :
« Indignation » de Philip Roth
« J'adore la mode mais c'est tout ce que je déteste » de Loïc Prigent
« Les mots entre mes mains » de Guinevere Glasfurd
« Sidonie des Bastides » de Marie de Palet

N'oubliez pas les prix littéraires : Bull'en Layon : 10 BD à découvrir, et Premiers pas : 6 romans à découvrir

Et notre animation : « Ecoute, écoute des histoires ! » avec Thérèse Bouhiron, le 19 février et le 19 mars, de 10h30-11h15 pour les enfants de 18 mois à 3 ans.

Retrouvez-nous sur notre blog : http://bibliochavagnes.hautetfort.com/
Et sur Facebook : Biblio Chavagnes

Les bénévoles de la bibliothèque de Chavagnes vous souhaitent une belle année 2018

Bibliothèque Municipale de Martigné-Briand :

Tél. : 02-41-53-67-58

En février exposition d'Origamis de Caterina Sabry

Biblio café : Samedi 10 février à partir de 10h30. Gratuit. Ouvert à tous. Venez partager un coup de cœur littéraire (Roman, BD,...).
Prix littéraires : « 1er pas », 6 premiers romans et « Bull'en Layon », 10 BD. Venez découvrir de nouveaux auteurs et participer, en lisant, la sélection et en votant pour vos 3 livres préférés en juin.
Valises du réseau Lire en Layon : Mangas, Livres Gros caractères, Albums jeunesse, DVD, Livres audios adultes et jeunesse.

Le site internet : **www.lirenlayon.fr**

Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h30 à 18h
Mercredi : 10h30 à 12h / 16h à 18h
Samedi : 10h00 à 12h00

Tarifs 2018 :
Abonnement Famille : 17 euros
Abonnement Individuel : 11 euros
La lecture sur place est gratuite

Les prêts :
À la Bibliothèque Municipale de Martigné-Briand vous pouvez emprunter :
5 livres et/ou périodiques par personne pour 30 jours dont une nouveauté.
2 DVD par famille pour 1 semaine

NOUVEAUTÉ :

Depuis début janvier, Aliénor ALARY s'est installée en tant qu'ostéopathe sur la commune déléguée de Martigné-Briand.

Elle est originaire de Chemillé et s'est formée à l'Institut des Hautes Etudes d'Ostéopathie à Nantes en 5 ans et exerce depuis juin 2015 en collaboration dans un cabinet d'ostéopathie à Moncoutant (79). Elle a effectué plusieurs formations complémentaires en pédiatrie et suivi de la grossesse après l'obtention de son diplôme, elle reçoit donc tout public, adultes, enfants, femmes enceintes et nourrissons.

Le cabinet se situe à côté de l'hôpital local au 16 rue du Colonel Panaget au rez-de-chaussée.

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous au 09 87 30 68 06 (fixe), au 06 59 22 43 53 (portable) ou par mail à alary.osteo@gmail.com.

Le cabinet est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

La vie scolaire

École publique de la Source / Chavagnes :

Mail : ce.0490635z@ac-nantes.fr
Site : http://ecolepublasource.toutemonecole.com

Ecole publique de la Source
9 place de la Mairie
Chavagnes-les-Eaux
49380 TERRANJOU
02 41 54 14 24

Bricolage de Noël et tutorat

Chaque « grand » de la classe des CM1/CM2 a proposé des bricolages de Noël à son « petit » : les enfants étaient ravis de partager ce moment d'entraide et de complicité !

Les correspondants des CM

Mardi 12 décembre, nous avons rencontré nos correspondants pour la deuxième fois. Ils habitent à St Lambert du Lattay. Au programme, jeux de connaissance, arts visuels, sport, théâtre et marché des connaissances. Nous avons passé une superbe journée, riche en échanges et partage. Vivement la prochaine rencontre !

Samedi 17 mars :
Resto éphémère

Bienvenue à **Zoé** et **Noam** en TPS et à **Lucy** en CE2 qui sont arrivés en janvier dans notre école.

Toute l'équipe de La Source vous assure de sa disponibilité et de son écoute.
Nous vous souhaitons à tous une très Bonne Année 2018.

École privée Saint Germain / Chavagnes

Mail : chavagnes.stgermain@ec49.fr
Site : ecole-chavagnes-stgermain.ec49.info

École privée Saint Germain
4 ter, rue Nationale / Chavagnes Les Eaux
49380 Terranjou
Tel : 02 41 54 09 44

Jouons au pays de l'eau

Cette année, nous travaillons sur le thème de l'eau avec le Syndicat Layon Aubance Louet (SAGE) avec pour objectif de nous sensibiliser à la protection de la ressource en eau.

1ère séance « Jouons au pays de l'eau ».

Deux intervenantes nous ont proposées diverses activités.

En équipe, nous avons fabriqué une maquette qui représentait le bassin versant du Layon avec des pièces en bois, des arbres, des routes et des maisons.

Les CE et les CM

Au Centre piscicole de Brissac-Quincé

Le vendredi 13 octobre, nous sommes allés au centre piscicole de Brissac-Quincé. Nous avons pêché, nous avons identifié les petites bêtes de la mare et nous avons découvert les poissons de nos rivières.

Les PS, MS, GS et CP

Les autres et moi

Le vendredi 20 octobre matin, tous les élèves de l'école se sont retrouvés pour des petites épreuves sportives. Bougeons ensemble... et coopérons.

Acrosport

Entre la Toussaint et Noël, deux étudiantes de l'IFEPSA sont venues tous les mardis nous faire découvrir l'acrosport. Elles nous ont appris à faire des roulades, des roues, des équilibres... Lors de la dernière séance, nous avons présenté par groupe notre spectacle.

Les CE

A.P.E.L. ST GERMAIN

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2018.

N'hésitez pas, contactez nous ! **Nous avons besoin de vous...**

La Présidente, Mme DECOBERT
(Tél : 06.17.18.48.12 ou mail : decobs@orange.fr)

Nous rappelons que nos manifestations sont ouvertes à TOUS (Chavagnais, familles, amis, voisins...)

DATES À RETENIR :
Mi février-début mars : Vente de gâteaux BIJOU
22/04/18 : Randonnée et marché aux fleurs
30/06/18 : Kermesse

La vie scolaire

École publique La Gloriette / Martigné-Briand

Ecole publique La Gloriette
4 rue du 8 Mai 1945 - Martigné-Briand
49540 TERRANJOU
02 41 59 46 02
ce.049044v@ac-nantes.fr

L'équipe de l'école publique La Gloriette vous adresse ses meilleurs vœux pour 2018.

Commémoration du 11 Novembre sous la pluie mais devoir de mémoire accompli !
Le 11 novembre 1918, l'Armistice signé entre les Alliés et l'Allemagne, mettait fin à quatre années de guerre. La commémoration de l'armistice est l'occasion de mener en classe un travail d'histoire complété par un enseignement de la citoyenneté et des valeurs de la République dans le cadre de l'Education Morale et Civique.

Quand je serai grand, je serai pompier !
Toutes les classes sont allées visiter la caserne des pompiers : bureau, vestiaire, salle de cours, sans oublier le garage avec les fameux véhicules qui impressionnent toujours les petits et les grands. Les enfants ont pu également vivre un cas concret pour apprendre les gestes qui sauvent. Merci aux pompiers pour leur engagement quotidien et leur intervention auprès des enfants. Pour les remercier, les Moyens Grands les ont invités à écouter la chanson de Jack le pompier accompagnée par notre célèbre violoniste, Maîtresse Anne. Tout au long de leur scolarité les enfants apprennent à porter secours avec 4 axes de travail : prévention, protection (éviter le sur accident), alerte et intervention.

En attendant les fêtes de fin d'année...
Dans chaque classe, les enfants ont préparé ensemble un goûter : petits sablés, pain d'épices, bûche ou spécialités anglaises... Surprise ! Ils ont reçu la visite du père Noël venu apporter des cadeaux pour chaque classe : livres, jeux et jouets à partager.

J'ai réussi !
Après un premier trimestre riche en projets et sorties qui ont permis aux enfants de développer des compétences dans des domaines variés, les enseignants ont proposé des rencontres avec les familles afin d'échanger sur la scolarité de chaque enfant. Il s'agit de faire un premier bilan des réussites de chacun afin de mettre en valeur et en perspective les progrès réalisés par chaque élève.

Inscriptions Petite Section rentrée septembre 2018 :
Les enfants **nés avant septembre 2016** peuvent également être inscrits dans la limite des places disponibles. Ils pourront faire leur rentrée entre septembre 2018 et janvier 2019.
Vous pouvez venir nous rendre visite sans rendez-vous au 4, rue du 8 mai 1945, le mardi de préférence (jour de décharge de direction).

École privée Saint-Gabriel / Martigné-Briand

École privée Saint-Gabriel
4, Rue de la Paix - Martigné-Briand
49540 TERRANJOU
02 41 59 42 75
martigne.stgabriel@ec49.fr
www.saintgabrielmartigne.org

École publique / Notre Dame d'Allençon

L'association des parents d'élèves de l'école de Notre Dame d'Allençon poursuit ses initiatives afin de récolter des fonds pour aider au financement des projets pédagogiques. Récemment, elle a organisé un spectacle de Noël mettant en scène des bénévoles de l'association. Il s'est terminé par la visite surprise du père Noël et la traditionnelle dégustation de vin chaud et gâteaux.

Prochainement, l'association prévoit une vente à domicile de viennoiseries le 18 février 2018, avec une relève des commandes quelques semaines avant, directement aux portes des habitants du village de Notre Dame d'Allençon. Et pour la première fois, elle renouvellera l'expérience le 27 mai 2018, pour débuter le jour de la fête des mères d'une manière qui réjouira toute la famille.

École publique Notre Dame d'Allençon
2 place Abbé Lépine
Notre Dame d'Allençon
49380 TERRANJOU
02 41 54 32 99
ecole.pub.nda49@wanadoo.fr

Vie culturelle et associative

DON DU SANG

Collecte 2018 :

- Le mardi 17 avril 2018 de 16h30 à 19h30. Salle des Fêtes - Tigné.
- Le mardi 10 juillet 2018 de 16h30 à 19h30. Salle des Acacias - Martigné-Briand
- Le lundi 5 novembre 2018 de 16h30 à 19h30. Salle des Fêtes - Tigné

DON DU SANG - THOUARCÉ

URGENT :

L'association pour le Don de Sang Bénévole renouvelle son appel à candidats pour rejoindre l'association. Cette association loi 1901, milite pour le recrutement de nouveaux donneurs, la préparation et le service des collations servis aux donneurs lors des collectes de sang.

Collecte 2018 :

- Mardi 6 Mars à Faye d'Anjou, commune déléguée de Bellevigne-en-Layon, salle Albert Lebrun, de 16h 30 à 19h 30.
- Samedi 16 Juin à Thouarcé, commune déléguée de Bellevigne-en-Layon, salle du Layon, Route de Faye d'Anjou, de 8 h à 11 h 30.
- Mardi 30 Octobre à Faveraye Mâchelles, commune déléguée de Bellevigne-en-Layon, salle des Fêtes, de 16h 30 à 19h 30.

ASSOCIATION LAMB

L'association LAMB vous présente tous ses voeux pour cette année 2018.

Vous retrouverez les manifestations habituelles, Balade Gourmande le 14 juillet, Foire aux Moules les 25 et 26 août, la soirée cabaret le 27 octobre et peut être quelques nouveautés... Le loto sera reconduit cette année à la date du 24 février 2018 salle du Lys à Montilliers avec en premier lot un bon d'achat de 600€. Vous pouvez rejoindre l'association à tout moment, les bénévoles sont toujours les bienvenus Merci de votre participation lors de nos manifestations

Le Bureau asso LAMB

SENIORS, À PARTIR DE 60 ANS ET PLUS, PRÉPAREZ VOTRE AUTONOMIE

Activités physiques, mémoire, nutrition... l'autonomie de demain se prépare dès maintenant !

Sous l'égide du Département de Maine et Loire et en partenariat avec différents acteurs (CARSAT, MSA, CPAM, caisses de retraites complémentaires..) de nombreuses activités, destinées à tous les seniors à partir de 60 ans et plus, sont déployées sur le territoire pour les aider à rester en forme le plus longtemps possible.

Pour la commune de TERRANJOU, le Centre Communal d'Action Sociale s'est investi, en lien avec le Centre Socio-culturel du Layon, à la mise en place de différents ateliers :

- Atelier MEMOIRE, Salle de l'Ormeau à MARTIGNE, le jeudi de 10h à 11 heures à partir du 8 février.
- Activités physiques et entretien corporel (souplesse des articulations, travail sur l'équilibre...), salle de l'Ormeau à MARTIGNE le vendredi matin de 10h30 à 11h30 (19 séances).
- Ateliers CUISINE, accompagnés d'une diététicienne, salle des Loisirs à NOTRE DAME d'ALLENCON. «On cuisine et on partage le repas» (11 avril et 20 juin).

Du covoiturage est possible pour se rendre à ces activités.
D'autres activités sont organisées dans les communes voisines.

Pour tout complément d'information : contacter le centre socio-culturel au 02 41 54 06 44 ou, à défaut votre Mairie. Pour les inscriptions appeler au 02 41 54 06 44.

INFO SECTEUR JEUNESSE

NOUVEAUTÉ ! DU SPORT LE MARDI !

Depuis le mardi 24 janvier, le secteur jeunesse occupe un créneau de la salle des sports du Layon sur la route entre Thouarcé et Faye d'Anjou tous les mardis hors vacances scolaires jusqu'au mois de Juillet de 17h30 à 19h30. Le sport sera choisi sur place chaque semaine avec tous les participants.

GRATUIT et ouvert à tous les jeunes, à partir de la 6ème, pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Samuel qui sera présent pour animer ces séances de sport, au 06 75 17 11 19.

La JOB WEEK !!!

Du lundi 5 au vendredi 9 mars prochain, le Point Information Jeunesse, Initiatives Emplois et la Mission Locale Angevine organisent une semaine sur l'emploi avec au programme : ateliers CV/lettres/ offres d'emplois, visite d'entreprise, informations sur le bafa, sur le baby-sitting, ou encore sur les possibilités qui peuvent s'offrir à l'étranger.

Les ateliers se dérouleront dans la salle du comité au Centre Socioculturel au Neufbourg à Thouarcé.

Le programme sera bientôt diffusé et disponible sur le site du Centre Socioculturel : www.habitants-associes.fr et la page Facebook : Centre Socioculturel des Coteaux du Layon.

Vie culturelle et associative

16ème RANDONNÉE DÉPARTEMENTALE DES COTEAUX

MISSION LOCALE ANGEVINE

ANTENNE INFORMATION EMPLOI

Demandeurs d'emploi, salariés, employeurs, vous pouvez bénéficier d'un accueil de proximité tout public : un service de documentation, d'information, d'aide et d'orientation favorisant la recherche d'emplois et de formations.
Ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h, l'association accueille, sans rendez-vous, toute personne dans les locaux situés à Doué la Fontaine - 2 Place Flandres Dunkerque - Doué la Fontaine - DOUE EN ANJOU
Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'AIE au 02 41 59 75 18.

Le chantier d'insertion de l'AIE Développement recherche des candidats éligibles au Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) pour des contrats de 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois à raison de 26 heures hebdomadaires.
Notre chantier d'insertion propose plusieurs supports d'activité :
• Entretien de locaux
• Entretien des espaces verts et espaces naturels
Vous êtes demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA socle, ou en accompagnement PACEA avec la Mission Locale, et domicilié sur les communes de Doué en Anjou, Gennes Val de Loire, Bellevigne en Layon, Lys Haut Layon et leurs communes limitrophes. Nous pouvons vous proposer un contrat de travail au sein de notre chantier d'insertion en fonction de votre statut et des places disponibles sur notre structure...
Pour tout complément d'information, contactez l'AIE Développement au 02 41 59 74 51.

INFORMATION SUR LES MESURES DE PRÉVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, le monoxyde de carbone est responsable de plus d'un millier d'intoxications et d'une centaine de décès. Il s'agit d'un gaz inodore et invisible, mais mortel. C'est une des premières causes de mort toxique accidentelle

Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner chacun de nous. Afin de limiter les risques, adoptez et faites adopter autour de vous les bons gestes :

• Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans votre résidences principale et secondaire le cas échéant ;
• Tous les jours, même quand il fait froid, aérer au moins 10 minutes votre logement ;
• Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air ;
• Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc ;
Pour tous renseignements : https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/attention-au-monoxyde-de-carbone

SMITOM Sud Saumurois

INFORMATION :

En raison des différentes tempêtes successives, certains bacs de collecte ont été endommagés. **Pour le remplacer, vous pouvez contacter le SMITOM au 02 41 59 61 73 en indiquant le numéro de bac concerné.**

Le SMITOM vous informe qu'un projet de **Recyclerie** (boutique solidaire avec vente d'objets de seconde main) est en cours sur la commune de Thouarcé. **Elle ouvrira au printemps 2018.**

Depuis le 29 novembre 2017, il est possible de déposer des objets sur place les mercredis, vendredis et samedis.

Les objets en bon état déposés dans les déchèteries de Thouarcé et de Juigné-sur-Loire seront ensuite déposés à la recyclerie pour être vendus à petit prix quand la boutique sera ouverte.

Informations mairie

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Chavagnes-les-Eaux	14h 17h30	14h 17h30	14h 17h30	14h 17h30	14h 17h30	9h30-12h Le 2e et 4e samedi du mois
Martigné-Briand	9h 12h	9h 12h	9h-12h 13h30-17h	9h 12h	9h-12h 13h30-17h30	10h-12h Le 1er et 3e samedi du mois
Notre-Dame-d'Allençon	10h 13h	10h 13h	10h 13h	10h 13h	10h-13h 14h-17h30	

Horaires d'ouverture de l'agence postale de Chavagnes-les-Eaux
L'agence postale est ouverte du lundi au vendredi de 13 h à 15 h30 (levée du courrier à 14h45) et le samedi matin de 9h30 à 12h (levée du courrier à 11h30).

Horaires d'ouverture du point poste de Martigné-Briand : Epicerie d'Antan, 68 Rue d'Anjou – Martigné-Briand
Le point poste est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h et de 15h à 18h45, le mercredi de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 18h.
Levée du courrier : à 13h au point poste et à 14h à la boîte aux lettres.

CORRESPONDANTS LOCAUX DU COURRIER DE L'OUEST :

Chavagnes-les-Eaux :
Mme Anne RENAUX : anne.renaux@sfr.fr

Martigné-Briand :
Jean Allard : allard.jmp@orange.fr
07 84 28 64 96

CALENDRIER 2018

Dépôt des articles (dernier délai)	Parution
5 Mars	Début Avril
5 Mai	Début Juin
5 Juillet	Début Septembre
5 Octobre	Début Novembre

Où effectuer vos démarches administratives ?

Mairie de TERRANJOU
1, Place de la Mairie
CHAVAGNES-LES-EAUX
49380 TERRANJOU
Tel : 02 41 54 31 20
mairie-terranjou@orange.fr

Mairie déléguée de MARTIGNÉ-BRIAND
Rue du 8 Mai 1945
MARTIGNÉ-BRIAND
49540 TERRANJOU
Tel : 02 41 59 42 48
mairie.martignebriand@wanadoo.fr

Mairie déléguée de NOTRE-DAME-D'ALLENÇON
1, Place Abbé Lépine
NOTRE-DAME-D'ALLENÇON
49380 TERRANJOU
Tel : 02 41 54 30 21
mairie.ndallencon@wanadoo.fr

« L'Info » - Directeur de la publication : Jean-Pierre COCHARD - Rédaction : la commission communication
Crédit photos et images : la commission communication (sauf indication contraire). Charte graphique : provisoire - Tirages : 1 850 exemplaires - Dépôt légal : Février 2018